

Le Président de la Cour Constitutionnelle, reçoit la Présidente de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

Le Président de la Cour Constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a reçu aujourd'hui, lundi 27 novembre 2023, au siège de la Cour Constitutionnelle, la Présidente de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, Mme Imani Daud Aboud, accompagnée par une délégation de haut niveau, et ce dans le cadre d'une visite de courtoisie qu'elle lui a rendue.

Lors de cette rencontre, tenue en présence des membres et des cadres de la Cour, le Président de la Cour Constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a passé en revue l'ensemble des réformes constitutionnelles, législatives et institutionnelles initiées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment l'amendement constitutionnel du 1er Novembre 2020, qui établit la construction d'un État de droit, en consacrant les principes de gouvernance démocratique et des libertés fondamentaux, et la mise en place des mécanismes de leur mise en œuvre, à l'instar de la création d'une cour constitutionnelle indépendante dotée de larges pouvoirs.

Pour rappel, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples est une cour continentale créée par les pays africains pour assurer la protection des droits de l'homme et des peuples en Afrique. elle complète et renforce le rôle de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.





https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2023/11/afrique_DH_.mp4